BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°051 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2022-001/PRES-TRANS DU 19 MAI 2022 PORTANT AUTORISATION DE RATICICATION DE L'ACCORD DE DON N°TF0B6352, TROISIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL PROJET FILETS SOCIAUX, SIGNE LE 02 DECEMBRE 2021, ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA)

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Abdoulaye SAWADOGO**, rapporteur.

Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 28 juillet, de 16 heures 05 minutes à 16 heures 20 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de du député **SOME Yiompouén Aimé**, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'Ordonnance n°2022-001/PRES-TRANS du 19 mai 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord de don n°TF0B6352, Troisième Financement additionnel Projet Filets sociaux, signé le 02 décembre 2021, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné le député Abdoulaye SAWADOGO pour participer aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les jeudi 20 et 27 juillet 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mercredi 19 juillet 2023 de 17 heures 08 minutes à 17 heures 54 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le député rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Nandy SOME/DIALLO, Ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, assistée de ses collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- objectifs, zones d'intervention et bénéficiaires du projet ;
- description technique du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur:

- à la date effective de démarrage et l'état de la mise en œuvre du Projet Filets sociaux ;
- à la situation actuelle et la suspension du cash transfert ;
- au nombre de bénéficiaires du Projet Filets sociaux depuis sa mise en œuvre ;
- aux leçons et difficultés capitalisées dans les zones pilotes depuis la mise en œuvre du Projet Filets sociaux ;

- à la stratégie gouvernementale pour éviter le doublon des bénéficiaires des cash transferts de Filets sociaux et ceux des ONG humanitaires ;
- au lien entre le Projet Filets sociaux et le registre social unique mis en place par le ministère en charge de l'action humanitaire.

Les réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la Commission saisie au fond.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

La Commission estime que ce financement additionnel du Projet est une opportunité pour accroître l'accès des ménages pauvres et vulnérables aux filets sociaux et pour établir les fondements d'un système adaptatif de filets sociaux dans les treize régions du Burkina Faso.

La CGSASH reste convaincue que la ratification de l'ordonnance contribuera à :

- renforcer les systèmes de protection sociale existant à l'échelle nationale afin de soutenir les populations pauvres et vulnérables, les personnes déplacées internes et les réfugiés ;
- soutenir les coûts associés aux transferts monétaires saisonniers et au développement du registre social ;
- consolider les fonds d'appui aux interventions d'urgence et de reconstruction ;
- créer des opportunités d'emplois générateurs de revenus supplémentaires au profit des populations pauvres et vulnérables, les personnes déplacées internes et les réfugiés.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 31 juillet 2023

Le Vice-président

SOME Yiompouén Aimé

Le Rapporteur

Abdoulaye SAWADOGO

DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	**TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**
3.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**1ère Secrétaire**
4.	**SAWADOGO Abdoulaye**	**2ème Secrétaire**
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	KY Drissa	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
11.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	TINDANO Yentéma Arnaud		**x**

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire